

|  |  |       |      |             |   |
|--|--|-------|------|-------------|---|
| Délégrant :<br> | <b>CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERE DES DECHETS<br/>MENAGERS DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE</b> |       |      |             | Déléataire :<br> |
|  | <b>FICHE DE DEMANDE DE<br/>MODIFICATION</b><br>(EN MP 014)   | FDM   | XXXX | YYY         |   |
|  | Type doc   | Année | N°   | Indice rév. |   |

Fondement contractuel - Article de la convention de DSP en vertu desquels est établi le principe des fiches de demande de modification :

*Article 25 : « [...] Les autres modifications et ouvrages supplémentaires, par rapport à ceux prévus à l'article 9 de la présente convention et non inclus dans le plan de renouvellement annexé sous le n°T-c-4, doivent faire l'objet d'avenants, dans le cadre de l'article 39 de la présente convention.*

*La communication relative à ces modifications et ouvrages supplémentaires est réalisée via une « fiche de demande de modification », qui nécessite un retour du DELEGANT. »*

| DESTINATAIRES  |
|----------------|
| MAMP : .....   |
| Autres : ..... |

|                                    |
|------------------------------------|
| Date d'édition de la fiche : ..... |
|------------------------------------|

|  |
|--|
| <b>Zone de l'usine concernée :</b><br><br><b>Ouvrage ou équipement concerné :</b><br><br><b>Domaine concerné :</b> <input type="checkbox"/> technique ou <input type="checkbox"/> administratif  |
| <b>Objet de la modification :</b><br><br><b>Objectifs de la modification :</b><br><input type="checkbox"/> Réponse à une évolution de la législation. Détail :<br><input type="checkbox"/> Réponse à une demande du Délégrant. Détail :<br><input type="checkbox"/> Amélioration de l'exploitation. Détail : |
| <b>Délais d'application :</b><br><br>Délai de mise en place :<br><br>Fin de mise en place (modification limitée dans le temps, modification permanente, etc...) :  |
| <b>Présentation de la modification :</b><br><br>Descriptif :<br><br>Plans et documents techniques :<br><br>Caractéristiques techniques :   |
| <b>Impact financier global de la modification :</b><br><br>Détail des coûts investissements :<br><br>Détail des conséquences sur les coûts de fonctionnement :   |

Répartition entre le Délégant et le Déléataire concernant la prise en charge de l'impact financier :

Nécessité d'avenant :

Avenant nécessaire

Avenant non nécessaire

Nature juridique du bien (cf. article 23.2.6 de la DSP) :  Bien de retour  Bien de reprise  Bien propre

Documents joints :

REDACTEUR DE LA FICHE

Nom, Prénom de la personne habilitée à engager le Déléataire :

Date :

Fonction :

Visa :

AVIS DU DELEGANT

Nom, Prénom du représentant du Délégant

Date :

Fonction :

Visa :

Avis favorable sur la modification présentée d'un point de vue technique, financier et contractuel

Avis suspendu sur la modification présentée

*Détail des compléments nécessaires pour compléter la fiche :*

Avis défavorable sur la modification présentée

*Motivations de l'avis défavorable :*